

Victimes – informations pratiques

A qui s'adresser en Ariège ?

Unité d'accueil des victimes de violence :

10, rue Saint Vincent 09100 PAMIERS. Tél. : 05 61 60 90 15

Accueils de jour pour femmes victimes de violences

conjugales (et leurs enfants) : lieu de repos, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement

Foix contacter **CIDFF** : 05 61 02 81 77

Pamiers contacter **VFA** : 07 83 19 45 46 / 05 61 67 51 72

St Girons contacter **VFA** : 07 83 19 45 46 / 05 61 67 51 72

Lavelanet contacter **VFA** : 07 83 19 45 46 / 05 61 67 51 72 ou

CIAS 05 34 09 30 40, **ASJOA** 06 45 83 17 52

Centre d'information sur les droits des femmes et des Familles (CIDFF) :

Espace Olivier Carol 09000 FOIX. Tél. : 05 61 02 81 77 / 06 70 70 95 09

Association de soutien judiciaire et d'orientation de

l'Ariège (ASJOA) – service d'aide aux victimes :

Palais de justice 14, Bd du Sud 09000 FOIX.

Tél. : 05 61 02 81 81/06 45 83 17 52

Volonté de femmes en Ariège (VFA)

Groupes de parole pour victimes Tél. : 07 83 19 45 46/ 05 61 67 51 72

Conseil départemental – Centres locaux de la solidarité départementale (DSD) :

Foix : 05 61 05 06 10 – Varilhès : 05 61 69 02 50

Tarascon : 05 61 65 70 50 – Luzenac : 05 61 03 25 30

Pamiers : 05 61 60 62 20 – Saverdun / Mazères : 05 34 01 36 30

Lavelanet : 05 34 09 84 20 – Mirepoix : 05 61 68 14 58

Arize/Lèze Le Fossat : 05 61 69 04 10 – St-Girons : 05 61 04 02 70

Hébergement d'urgence – Tél. 115 (24h/24)

« référent hébergement » pour les femmes victimes de violences

Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité – DDCSPP

9 rue du Lieutenant Paul Delnech BP 130 - 09003 FOIX Cedex

Groupe des référents départementaux sur les violences sexistes

Droits des femmes et égalité - DDCSPP Ariège

Mise à jour : septembre 2020

Vous venez de subir des violences de votre conjoint ou de votre compagnon ou de votre « ex ». C'est une infraction pénale.

Vous contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche ou vous vous y rendez :

Commissariat : 2, avenue Lakanal à FOIX. Tél. : 05 61 05 43 00

Bd Delcassé à Pamiers Tél. 05 34 01 32 60

ou le 17 en cas d'urgence.

Gendarmerie : 2, allée de Villote à FOIX. Tél. : 17. ou 112 depuis un portable

Vous êtes blessée, vous devez vous faire soigner.

Vous ferez constater vos traumatismes physiques et/ou psychologiques, notamment à :

Unité d'accueil des victimes de violence 10, rue Saint Vincent à Pamiers
Tél : 05 61 60 90 15

Centre hospitalier intercommunal du Val d'Ariège (CHIVA) :

chemin de Barrau 09000 SAINT-JEAN de VERGES.

Tél. : 05 61 03 32 20

- Site La Soulano, Route de Perpignan 09300 LAVELANET.

Tél. : 05 61 65 78 78.

Centre hospitalier Ariège Couserans (CHAC) :

09200 SAINT-GIRONS. Tél. : 05 61 96 20 00.

Vous pouvez si vous le préférez, *consulter votre médecin traitant*

En couple, vous décidez de rester dans le logement

Vous pouvez demander l'éviction du conjoint violent. Pour vos démarches et toute information vous pouvez vous adresser à :

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Accueil, écoute, orientation des victimes de violences conjugales et sexistes avec informations juridiques gratuites :

Espace O Carol, bd F Mitterrand 09000 FOIX Tél 05 61 02 81 77 / 06 70 70 95 09

Association de soutien judiciaire et d'orientation (ASJOA)

Accueil, écoute, orientation des victimes d'infraction pénale avec informations juridiques gratuites et soutien psychologique :

Palais de justice 14, Bd du Sud 09000 FOIX Tél 05 61 02 81 81 / 06 45 83 17 52

Volonté de femmes en Ariège (VFA) Tél. : 07 83 19 45 46 / 05 61 67 51 72

Accueil, écoute, orientation des victimes de violences conjugales avec informations juridiques gratuites et groupes de parole

Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)

Information juridique gratuite

TGI de Foix 14, Bd du Sud 09000 FOIX Tél. 05 81 29 11 80

Accueils de jour pour femmes victimes de violences conjugales (et leurs enfants) : lieu de repos, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement

Foix contacter **CIDFF** 05 61 02 81 77/06 70 70 95 09, St Girons contacter **VFA** 07 83

19 45 46 / 05 61 67 51 72, Pamiers contacter **VFA** 07 83 19 45 46 / 05 61 67 51 72

Lavelanet contacter **CIAS** 0534093040, **VFA** 07 83 19 45 46 / 05 61 67 51 72

Vous décidez de quitter le logement.

Vous n'avez pas d'autre possibilité de logement.

Appelez le « **réfèrent hébergement** » des femmes victimes de violence.

Tél. : 115.

Vous avez un emploi et vous envisagez de le quitter parce que vous déménagez pour fuir les violences.

Pour toute information, contactez les associations d'aide aux victimes CIDFF ASJOA et VFA. (coordonnées ci-dessus)

Vous êtes sans ressources pour toute information sur de possibles prestations sociales, vous pouvez vous adresser à :

- **la Caisse d'allocations familiales** de votre domicile.

CAF : 5, rue Victor Hugo, 09016 FOIX Tél. : 0810 25 09 10

- **au Conseil départemental – DSD** : Tél. : 05 61 02 09 09 (qui vous orientera vers le service compétent). Hôtel du département, BP 23, 09001 FOIX Cedex

- **au CCAS de la mairie de votre domicile (certaines mairies)**